

M. Eric Garnier
Haut-commissaire à l'Enseignement et à la formation professionnels
Ministère de l'Éducation nationale
110 rue de Grenelle-75357 Paris SP 07

RÉF: 2025-0924 _ LETTRE OUVERTE

OJBET : votre invitation à un comité de suivi

Monsieur le Haut-Commissaire,

Vous avez bien voulu faire parvenir une invitation au SNETAA pour l'installation d'un « comité de suivi » le 30 septembre 2025 et je vous en remercie.

Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre nomination aux fonctions de Haut-Commissaire à l'Enseignement et la formation professionnels par décret du 28 avril 2025.

Depuis cette date, il ne vous a pas semblé opportun de prendre l'attache du SNETAA, premier syndicat de l'enseignement professionnel, historiquement implanté dans TOUTES les académies de l'Hexagone et des outre-mer. Ce, sous aucune forme, alors que l'urgence à combattre la réforme Grandjean atteint pourtant son paroxysme.

Votre invitation est, vous le comprendrez, déjà une surprise.

D'autre part, pour n'avoir jamais échangé sur ce sujet avec vous, ce « comité de suivi » vient comme un cheveu sur la soupe : quel est son objectif principal ? Sa composition ? Ses périmètres d'analyse et d'intervention ?

Ce « comité de suivi » nous apparaît inopportun quand le SNETAA combat cette réforme avec force car elle sape la voie des professeurs de lycée professionnel et n'a aucune plus-value ni pour les diplômes ni pour les entreprises. Et encore moins pour les lycées professionnels et élèves.

Il intervient alors que nous avons une ministre démissionnaire dont les rayons d'action sont limités constitutionnellement.

Enfin vous savez qu'une intersyndicale unanime est vent debout contre la réforme des lycées professionnels; elle se dirige vers une date d'actions, de mobilisations jusqu'à la grève dans les jours à venir.

Pour toutes ces raisons essentielles, le SNETAA ne peut que répondre par la négative à votre invitation

Le SNETAA reste naturellement à votre disposition si vous en jugiez bon et continue à mettre toute son énergie pour exiger l'abrogation de cette réforme que les gouvernements successifs insistent à imposer contre toutes les parties.

Nous attendons la nomination du prochain ministre pour savoir s'il poursuit avec le même entêtement qui participe des franches colères des Français.

Veuillez recevoir, Monsieur le Haut-Commissaire, l'expression de ma considération.

Le secrétaire général Pascal VIVIER